ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE PARIS LE 25 MARS 2006

LE MOT D'ACCUEIL DU PRESIDENT

Bonjour à tous.

Je suis très heureux de vous revoir et de vous retrouver aujourd'hui, en ces lieux parisiens. Nous sommes réunis pour cette journée que nous dédions à notre association et aux travaux qui s'y rapportent.

En ce samedi 25 mars 2006, j'ai donc le plaisir et l'honneur d'ouvrir l' Assemblée Générale Nationale statutaire portant sur l'exercice de l'année 2005, ici, au centre Marine Pépinière à Paris.

L'ordre du jour de cette assemblée générale nationale appelle les points suivants qui devront être traités :

- > désignation du président de séance.
- > appel des sections présentes ou représentées ;
- minute de silence en hommage à tous les Acomarins et Marins qui nous ont quittés au cours de l'année écoulée.
- rapport moral et d'orientation présenté par le Président National suivi de sa mise au vote.
- rapport financier présenté par le Trésorier National suivi de sa mise au vote.
- cotisation 2006/2007.
- > tiers sortant.
- > coupe COURTHEOUX.
- questions diverses.

Je tiens tout particulièrement à remercier Bernard GOILLOT, Gérard DESRUES, Nicole BEDEL, Gérard PAUL, Cyril COURRIOUX, qui ont œuvré pour l'organisation de cette journée que j'ai voulue austère dans un souci d'équilibre de nos finances.

Merci à tous d'avoir bien voulu honorer de votre présence cette rencontre annuelle.

Roger ORSINI

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE NATIONALE ET CONSEIL D'ADMINISTRATION

SAMEDI 25 MARS 2006

Rédigé par Gérard DESRUES Secrétaire Général

Le président ORSINI déclare l'assemblée générale 2006 ouverte. Il remercie les présidents et les membres qui se sont déplacés pour assister à la journée, ainsi que ceux qui ont tenu à se faire représenter au travers de leurs pouvoirs. Il poursuit par la lecture du mot d'accueil que vous trouverez en pièce jointe.

En raison de changements imposés par la venue le matin au lieu de l'après-midi de l'Amiral LEVESQUE pour la commission des réserves et de l'obligation de rendre la salle à 18h30, l'assemblée générale et le conseil d'administration sont fusionnés.

Ordre du jour

Le président fait lecture de l'ordre du jour qui appelle les sujets suivants :

- \$\times\$ désignation du président de séance.
- spinute de silence.
- spel des sections.
- strapport moral et d'orientation du président.
- 🔖 rapport financier du trésorier.
- ♦ rapport des réviseurs aux comptes.
- ⇔ cotisation 2007.
- ♦ élection du tiers sortant.
- ♦ statuts et Règlement intérieur.
- questions diverses.

Présidence de séance

Roland BELBEZIER accepte de prendre la présidence de séance. C'est donc lui qui aura la lourde charge de veiller au bon déroulement de l'ordre du jour et de cadrer les débats.

Minute de silence

A la demande du président de séance, l'assemblée se lève pour observer une minute de silence à la mémoire des marins retraités ou en activités, des soldats de la paix des quatre armes disparus depuis notre dernière assemblée générale.

Appel des sections et du conseil d'administration

SECTIONS

Total des sections.....: 23

Sections présentes ou représentées....: 18

Sections absentes.....: 5

Détermination des voix

Sections à jour des cotisations 14......: 14 voix

Rhône - Loire... ... Γ à 50 membres = + 1 voix

Total voix = 16

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Total des membres au conseil.....: 22

Membres absents ou démissionnaire.....: 9

Total voix = 13

L'unanimité aux votes est fixée à 29 voix.

Rapport moral et d'orientation du président

Le président fait ensuite lecture de son rapport moral. Vous trouverez l'intégralité de celui-ci en pièce jointe.

Après le débat qui s'en est suivi, le rapport du président n'appelant plus de remarque est mis au vote et est adopté à la majorité.

Pour 24 voix Contre 2 voix Abstention 3 voix

Gérard BOUHALLIER, trésorier national, commente les comptes 2005 qui vous ont été remis, en s'excusant de n'avoir pu les expédier plus tôt en raison de son absence de France.

Après un fort déficit en 2004, les comptes 2005 font apparaître un léger excédant malgré une diminution de la subvention, le paiement partiel des cotisations de plusieurs sections et le non paiement de quatre autres. Ce qui signifie un énorme effort d'économies. Gérard DESRUES fait remarquer à cette occasion que contrairement à une idée reçue, et véhiculée par certains, le bureau national a d'autres soucis que de faire des réunions de bureau de bonnes journées entre « potes » aux frais des cotisants. Il signale que sur 19 voyages du président national à Paris pour les besoins de l'ACOMAR, celui-ci en a pris 10 à sa charge pour ne pas pénaliser la trésorerie.

Rapport des réviseurs aux comptes

Daniel HUPONT et Roland MISUIK rendent compte de leurs vérifications pour les années 2004 et 2005. Daniel, que sa santé oblige à partir rapidement, précise que toutes les remarques ont été remises sur cassette au trésorier. Les présidents qui le souhaitent peuvent en demander copie à Gérard BOUHALLIER.

Comptes 2004

149 pièces ont été contrôlées. 4 pièces concernant Monsieur Yves FOURNIER portent à débat.

Il s'agit de fiches de renseignements SNCF sans valeur de justificatif de transport qui ont fait l'objet d'un remboursement de frais à hauteur de 1700 €.

Les réviseurs donnent leurs accords pour valider les comptes 2004, sous réserve qu'il soit demandé à Monsieur FOURNIER de fournir les justificatifs des déplacements (notamment ceux de juillet et août) et le compte rendu des activités relatives à ceux-ci. Dans l'hypothèse où ces justificatifs ne pourraient être produits, exiger de Monsieur FOURNIER le remboursement des sommes indûment perçues. Le président ORSINI s'engage à faire le nécessaire.

Approbation des comptes 2004

Les comptes sont approuvés à la majorité.

Comptes 2005

Roland MISUIK précise qu'il a vérifié 81 pièces sans qu'il y ait motif à remarque. Il recommande d'approuver les comptes 2005.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Pour 29 voix Contre 0 voix Abstention 0 voix

Daniel HUPONT, dont nous connaissons tous la rigueur, tient à louer l'excellence du travail fourni par notre secrétaire national dans la gestion des comptes de l'ACOMAR. Il demande que quitus, accompagné de nos félicitations, lui soit donné pour 2004 et 2005. Ce qui est fait à l'unanimité.

Roland MISUIK prend ensuite la parole pour confirmer à l'assemblée qu'il met fin à sa mission de réviseur aux comptes, considérant que dans l'intérêt de l'ACOMAR il est souhaitable que la charge tourne. Le président remercie Roland pour la qualité de ses contrôles.

Le poste est ouvert à candidature. Pascal CARTIE se propose. Sa candidature est acceptée à l'unanimité.

Les réviseurs aux comptes sont désormais : Daniel HUPONT et Pascal CARTIE.

Cotisation 2007

Le président avance le principe d'une augmentation de $2 \in$ de la cotisation nationale. Un débat s'engage qui fait ressortir que beaucoup de sections n'ont pas souhaité anticiper le coût de la vie et son restées à des cotisations locales à minima. Une augmentation de $2 \in$ les mettrait en difficulté.

La demande d'augmentation est repoussée à la majorité.

Contre...... 27 voix
Pour...... 2 voix
Abstention..... 0 voix

La cotisation nationale est maintenue à 14 €.

Election du tiers sortant

Quatre membres se sont portés démissionnaires du conseil d'administration : Jean Claude BOURNEUF – Gilles COUET – Edouard LE ROUX – Michel VAUDRY.

Quatre membres sont sortant et se représentent ; André BAILLES – Bernard GOILLOT – Victor LENGRAND – Alain QUADOUT.

Deux membres demandent à entrer au conseil d'administration : Délégué réserves, Cyril COURRIOUX.

Conseillé du président, Yves ASCIONE.

Les quatre membres sortants sont réélus à l'unanimité. Les deux membres postulants sont élus à l'unanimité. Après cinq ans de fonctionnement et une petite modification en 2004, les statuts votés à Beaugency vont être ajustés lors d'une assemblée générale extraordinaire, pour tenir compte de l'évolution des statuts de la réserve et pour emmener notre association vers la reconnaissance d'intérêt général. Celle-ci se tiendra à la même période que l'assemblée générale ordinaire 2007 qui fêtera les 75 ans de l'ACOMAR.

Jean-Yves BERDER fait une proposition de synthèse qui à son avis devrait être étudiée pour faire l'objet de propositions à l'AGE 2007 :

- une cotisation pour une voix (reconnaissance d'IG).
- élection du conseil d'administration parmi les votants. Suppression des membres de droit
- élection du bureau tous les ans par les membres du conseil d'administration.

Jean-Yves préconise un préambule aux statuts qui contiendrait les trois idées fortes suivantes :

- affirmation de l'ACOMAR association d'Officiers Mariniers, mais ouverte aux autres catégories de réservistes de la marine.
- the flexibilité intellectuelle. L'ACOMAR est prête à s'adapter à toutes les mutations.
- saffirmer l'idéal associatif. Recrutement des jeunes dans l'esprit Armée/Nation. Rayonnement pour l'institution. Etc.

Il propose également d'y inscrire que le président devrait être un Officier Marinier. Les autres postes du bureau n'étant pas soumis à restriction.

Gérard DESRUES qui n'a pas dû être bien entendu dans l'effervescence de la discution et précise (c'est sur la cassette des débats) que dans ces conditions il ne faut pas oublier de préciser «un Officier Marinier **de Réserve** ». Les officiers mariniers honoraires ou n'ayant pas de lien avec la réserve opérationnelle ou citoyenne n'ont pas vocation à la présidence au regard de la raison sociale de l'association.

Ces idées émises par Jean-Yves sont des pistes qui appellent vos propres réflexions ou contre propositions. Cependant gardez bien à l'esprit qu'il ne s'agit pas de refaire les statuts mais de les adapter. Le point le plus important restant les conditions de la reconnaissance d'intérêt général. Prenez un peu de votre temps pour y réfléchir et envoyez vos idées afin qu'elles soient prises en compte dans la réflexion pour la rédaction des amendements.

Le règlement intérieur sera directement issu des travaux de la prochaine assemblée générale extraordinaire.

Questions diverses

<u>Assurance</u>

Victor LENGRAND présente les conclusions de ses recherches auprès de plusieurs compagnies, pour une assurance en responsabilité civile. Aujourd'hui, sous réserve des dernières négociations c'est l'AGPM qui a été retenue. Les produits qu'elle propose sont les meilleurs en rapport couverture/coût.

Pour clore le dossier, Victor a demandé à chaque président de lui fournir pour fin avril le nombre de membres de leurs sections. Les activités sortant du cadre de celles définies par les statuts (tir, raids commando, etc..) ainsi que le nombre de participants à ces activités.

Pour donner une idée, avec les éléments en sa possession lors des premiers contacts, l'AGPM couvre en responsabilité civile l'ensemble des membres (présidents et membres du bureau compris) ainsi que les activités annexes mentionnées ci-dessus pour 280 € par an.

Le cas de la protection juridique reste à étudier avec une autre compagnie pour éviter le monopole des garanties.

Fichier adhérents

Jean CADUE demande la parole pour lire une lettre de Louis MEROUR, secrétaire général adjoint chargé du fichier national.

Après de multiples rappels et devant l'incorrection de 17 présidents qui n'ont même pas la politesse de répondre à ses demandes annuelles de contrôle et de mise à jour de leurs fichiers, Louis fait part de son très vif mécontentement et de son découragement. Vous trouverez son courrier en pièce jointe.

Lecture terminée les présidents présents approuvent le courrier sans qu'aucun n'émette le souhait de voir supprimer le fichier national. Dans ces conditions on est en droit de penser que tout va rapidement rentrer dans l'ordre puisque 14 présidents sont physiquement présents et 4 sont représentés ; soit 18 sur 23 qui se sont déclarés en accord avec le courrier. Le président rappelle qu'il en est de même pour la remontée des états financiers, les comptes rendus d'assemblées générales des sections et la composition des bureaux. Il précise qu'il n'est pas admissible de tolérer plus longtemps de tels agissements qui à terme sont préjudiciables pour l'ACOMAR. Il ne sert à rien d'avoir des exigences vis-à-vis des bénévoles du bureau, et de le faire savoir à tout va sur le net, si l'on est pas capable d'un minimum de rigueur une fois par an pour des obligations aussi simples.

La loi de 1901 sur les associations fait obligation de produire ces pièces à tout contrôle de l'administration. Sachant que la probabilité d'un contrôle fiscal dans les cinq ans à venir est très forte, si vous voulez couler l'ACOMAR continuez dans cette voie, le récif est droit devant. Le Président ne le souhaite pas. Il demande aux présidents concernés de faire le nécessaire avant le 15 juillet. Passé ce délai il se réserve le droit de revoir les accréditations.

Carte de membre

La seule carte de membre autorisée est celle délivrée par le bureau national. Toute carte faisant référence à l'ACOMAR délivrée à l'échelon local est considérée comme une contre façon avec toutes les conséquences judiciaires qui peuvent s'en suivent.

Roland MISUIK nous rappelle que la section Auvergne à proposé il y a déjà deux ans une carte plus avenante et mieux renseignée. Tout le monde au bureau a conscience que le look, voir la matière, de la carte doit être repensé. Les priorités budgétaires n'ont pas permis de donner suite immédiatement au projet.

Le président répond qu'il n'était pas contre l'étude d'un nouveau modèle de carte. Il demande qu'à l'instar de la section Auvergne, des propositions soit faites pour être étudiées en conseil d'administration. Le modèle validé sera alors réalisé dès que la trésorerie l'autorisera.

Logo

Suite à l'assemblée générale de BEAUGENCY, aucune modification du logo n'avait été proposée officiellement. Devant ce vide un certain nombre de logos locaux ont vu le jour. Chacun trouvant le sien le plus beau et le plus représentatif.

Afin d'avoir une unicité représentative le président propose au vote du conseil d'administration un logo et un papier à lettre officiel. Les modèles présentés ont été retenus à l'unanimité.

Un fichier Word du logo et du papier à lettre sera transmis aux présidents directement par notre imprimeur.

Assemblées générales 2007

Les assemblées générales 2007 et la commémoration du 75^{ème} anniversaire de l'ACOMAR seront organisés sur deux jours par la section Bourgogne – Franche-Comté à NEVERS à une date qui reste à fixer.

Coupe COURTHEOUX

La coupe COURTHEOUX a été décernée à notre ami André BAILLES pour la section POLYNESIE FRANCAISE. Elle rend hommage aux membres de cette jeune section qui ont su, dans un environnement associatif défavorable prendre la place qui leur revient en faisant rayonner l'ACOMAR au travers de l'association des réservistes de la marine en Polynésie, entité originale et novatrice qui regroupe les sections ACOMAR et ACORAM (On est loin des complexes et de la paranoïa présidentielle de métropole). Félicitations a tous.

Clôture de l'assemblée générale

L'ordre du jour étant épuisé, le président clôture l'Assemblée Générale et le conseil d'administration après avoir de nouveau remercié de leur présence les présidents de sections et les membres qui les ont accompagnés.

Après avoir émis le vœu de nous revoir encore plus nombreux pour les 75 ans de l'ACOMAR à Nevers, le président convie les membres et leurs accompagnants au coquetel de clôture.

Gérard DESRUESSecrétaire Général

Roger ORSINI
Président

Original signé, classé et archivé

Destinataires:

Président National – Présidents de sections – Bureau national – Conseil d'administration - Archives nationales.